

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, Magali BOULLIER, Patrick LARRAY, Jean-Marc SCHIMITZ, AUPERT Mickaël, Mickaël GOUJON, MONDIERE Hubert, Maxime GASDON.

Absents : FESSY Véronique, Sylvie DENIS, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël.

Quorum : atteint.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 23 janvier 2025.

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES JEUNES DE PRADINES.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Club des Jeunes de Pradines sollicite une subvention pour financer en partie le séjour de ski dont le coût est élevé.

Il propose de verser à cette association une subvention de 300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte de verser une subvention de 20 €/jeune à l'Association des Jeunes de Pradines », ce qui représente une subvention totale de 440 € pour 22 adhérents.
- dit que cette dépense sera imputée sur le compte 65748 du Budget Primitif 2025.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE.

A Pradines, le 28 janvier 2025.
Le Maire,
Charles BRUN.